

PROCES-VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE POLICE NORD VAUDOIS
Mercredi 11 juin 2025, à 19 h. Grande salle d'Ependes

L'ordre du jour établi se compose des opérations statutaires ainsi que de **7 points à traiter**

Opérations statutaires :

- a) Appel nominal
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 à Cheseaux-Noréaz
- d) Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- 1) Assermentations
- 2) Communications du Président du Conseil intercommunal
- 3) Communications du CODIR par son Président
- 4) Election du bureau (Président, vice-Président, 2 scrutateurs et 2 suppléants)
- 5) Préavis 01/2025. Comptes 2024 – Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 6) Préavis 02/2025. Rapport de gestion 2024. Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 7) Divers et interventions individuelles

OPERATIONS STATUTAIRES :

A 19 h. **M. Pascal Wüthrich, Président**, salue l'assemblée et remercie la Commune d'Ependes de son accueil. Il transmet ensuite la parole à **Mme Malou Miéville, secrétaire**, et l'invite à procéder à l'appel nominal des délégués des **9 Communes membres de l'Association**.

a) Appel nominal - Résultats :

Communes : **9 Communes sur 9 sont annoncées.**
Délégués : **9 Délégués sur 9 sont présents - Total des voix 47 - Majorité absolue 24**
Commune excusée : Aucune.

b) Ouverture de la séance :

M. Pascal Wüthrich reprend la parole. **Le quorum largement atteint**, l'assemblée valablement constituée, est à même de délibérer et statuer. **La séance du Conseil intercommunal est ouverte officiellement.**

Il souhaite la bienvenue à chacune et chacun pour cette première séance de l'année 2025 et adresse des remerciements à la Commune d'Ependes pour son accueil et la mise à disposition de la cuisine de la grande salle.

Présence également saluée de **Monsieur le Directeur de la Sécurité publique de la ville d'Yverdon-les-Bains M. Pascal Pittet**, ainsi que de **Monsieur le Lieutenant-Colonel Marc Dumartheray, commandant de l'Etat-Major**. **Monsieur Cédric Perrin, Premier-Lieutenant** est accueilli à cette séance, il est responsable au sein de la PNv, des liens avec « Les gens du voyage ». Un exposé sur son activité sera présenté tout à l'heure.

Les membres du CODIR sont remerciés de leurs présences, certains sont excusés : Mme Oxana Cholly, Suchy et Pierre-André Tharin, Suscévaz.

c) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 à Cheseaux-Noréaz

Adressé à chaque délégué par voie électronique, celui-ci n'est pas lu. Soumis pour approbation au Conseil, il est accepté à l'unanimité avec 47 voix.

d) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des 47 voix et sera suivi tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1) ASSERMENTATION

Le Président procède à l'assermentation de **Mme Hofer Aurélie-Maude**, désignée déléguée suppléante pour la **Commune d'Yverdon-les-Bains**, en remplacement de Mme Joëlle Druet, démissionnaire.

Il donne lecture de la promesse légale. Après celle-ci, **Mme Hofer** prête serment et devient ainsi déléguée suppléante du Conseil intercommunal PNv.

2) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

M. Pascal Wüthrich énumère différents événements passés et à venir :

- **Courrier** : Rien de particulier ne nous est parvenu depuis la dernière séance.
- **11 décembre 2024** : Contrôle de nos dossiers par la Préfecture. Celui-ci a été attesté complet et conforme aux exigences requises. Le Président remercie **Malou Miéville** pour la bonne tenue de ceux-ci et son travail tout au long de l'année.
- **17 décembre 2024** : Cérémonie des promotions à la salle de la Marive. Brillamment organisée, ce fût une belle occasion de féliciter et remercier notre corps de police.
- **Avant-projet de la Loi sur les Communes** : Depuis le début de cette année, une période de réflexion et d'analyse a soulevé bien des questions pour une association comme celle de la PNv. Le délai de l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2026 semble optimiste et difficilement possible d'être tenu. Différentes questions se poseront quant à l'avenir de notre association, avec d'autres fusions de Communes parmi nos membres, ou la venue de nouvelles Communes membres au sein de la PNv. La structure évoluera.

3) COMMUNICATIONS DU CODIR PAR SON PRESIDENT

M. Christian Weiler :

- **Corps de police** : Celui-ci fonctionne bien malgré le contexte plutôt difficile ; en cause le 20% d'augmentation des interventions dont le deal de rue, où des forces importantes ont été mises en place en priorité.
- **CODIR** : M. Weiler met en exergue les bons contacts qu'il a avec les Communes membres de l'association. Les membres sont bien présents aux séances, les choses sont exprimées et le contact est bon.
- Le rôle spécifique de la direction de la sécurité publique avec la Commune et la PNv, améliore la situation et joue un rôle transverse, avec également un commandant qui a pris ses marques grâce à une excellente maîtrise de son activité.
- **Effectif** : De bons candidats sont là pour reprendre les postes. Alors que 20 postes manquaient auparavant, l'on avance maintenant vers une stabilité. La satisfaction des policiers s'en trouve du reste

améliorée, mais tout n'est pas simple à mettre en place.

- **Délinquance** : Les chiffres sont en augmentation, 10'000 plaintes ont été déposées l'année passée, ce qui va nécessiter une augmentation de l'effectif.
- **Nouvelles Communes membres** : Des contacts sont entrepris et certaines Communes sont intéressées à nous rejoindre. Les choses sont encore en pourparlers.
- **Péréquation** : Il y avait une situation avant et il y aura une situation après. Le futur coût de la PNv sera prochainement décidé par le CODIR pour une validation en AG, avec un coût avantageux pour les Communes historiquement membres de l'association PNv.

- Intervention du Directeur de la Sécurité Publique

M. Pascal Pittet :

- Celui-ci donne des informations sur la future répartition des coûts au niveau cantonal, entre les Communes ayant une police régionale et les Communes placées sous la responsabilité de la Gendarmerie vaudoise, selon la répartition 35 % et 65%. Au final toutes les Communes verront une augmentation de leur contribution dans le cadre de la nouvelle péréquation cantonale en 2025 déjà.

- Intervention du Commandant de l'Etat-Major

Le Lieutenant-Colonel Marc Dumartheray :

- **Situation générale au sein de l'Etat-Major** : Le Commandant Dumartheray rapporte une évolution globalement positive de la situation.
L'effectif tend à se stabiliser, ce qui entraîne une réduction des reports de charge entre collaborateurs et, par conséquent, une baisse sensible de l'absentéisme. L'ensemble des opérations et du climat de travail évoluent de manière harmonieuse.
- **Introduction des nouveaux statuts de la ville d'Yverdon-les-Bains** : Le personnel de la Police Nord vaudois (PNv) est désormais soumis aux nouveaux statuts de la ville. Ces derniers ont apporté certains avantages notables, notamment en matière de jours de vacances et de valorisation du travail de nuit.
- **Dissociation du personnel en formation** : La sortie du personnel en formation du plan des postes est désormais effective. Les résultats aux examens sont très satisfaisants, ce qui confirme l'attractivité croissante de la PNv, aujourd'hui en mesure d'attirer davantage de candidats.
- **Effectif actuel** : La PNv compte actuellement un effectif de 81,2 postes, dont 8,4 postes civils (réceptionnistes, centralistes et collaborateurs administratifs).
5 aspirants (3 hommes, 2 femmes) sont actuellement en formation à l'Académie de Police de Savatan. Ils rejoindront la PNv pour leur 2^{ème} année de formation, en vue d'obtenir leur brevet fédéral.
5 nouveaux aspirants (2 hommes, 3 femmes) débuteront leur formation en septembre, ce qui portera à 36 % la proportion de collaboratrices au sein du corps de police, un progrès notable en termes de représentativité.
- **Situation opérationnelle** : La situation reste tendue en particulier au sein de Police Secours, confrontée à une hausse de la criminalité estimée à + 20%. Cette augmentation génère une charge importante en matière d'interventions et de travail administratif post-mission.
- **Sécurité lors des matchs de football d'Yverdon Sport** : La relégation d'Yverdon Sport en Challenge League modifiera la typologie du travail.
- **Cyclisme 2026 Tour de France féminin** : Le 1^{er} août 2026, le Tour de France féminin passera par Lausanne – Yverdon – Lausanne. Cette étape coïncidera avec les festivités de la Fête nationale, ce qui entraînera une mobilisation exceptionnelle de la PNv, avec des conséquences opérationnelles majeures.
- **Projet TSSP devenu ISAP** : Le projet TSSP, désormais clôturé, a été rebaptisé ISAP (Intervenante

Sociale d'Appui et de Proximité). Il s'agit d'un projet novateur et très prometteur : 82 % des policiers ont déjà fait appel à l'ISAP, témoignant du changement de nature des interventions policières modernes. 32% du corps exprime le souhait de voir se développer des patrouilles mixtes social-police, marquant un tournant vers une approche pluridisciplinaire de la sécurité publique.

Le commandant souligne que la PNv est la première police en Suisse à initier une telle démarche.

Mme Pasqualino, engagée initialement à 30 %, occupe désormais un taux d'activité de 80 %. Elle a su très rapidement gagner la confiance et l'adhésion du corps policier.

- **Médiateurs nocturnes** : M. Bernard Annen, actif au sein des médiateurs nocturnes d'Yverdon-les-Bains trouve que la situation semble s'effriter avec les médiateurs.

M. Pascal Pittet tient à préciser que l'activité des 19 médiateurs nocturnes n'est pas en lien avec cette séance PNv mais avec les activités de la ville d'Yverdon-les-Bains. Il répond toutefois, que les choses ont été réadaptées, car ce sont des citoyens et qu'ils se sentent quelque peu inquiets de ce qui pourrait leur arriver ; ils ont fait en sorte d'éviter un dérapage.

L'activité doit être revue pour équilibrer la rue, mais ils ne désirent pas « professionnaliser » davantage ces personnes et reconnaissent l'utilité de leur travail.

Pascal Wüthrich reprend la parole et remercie les intervenants.

4) ELECTION DU BUREAU (PRESIDENT, VICE-PRESIDENT, 2 SCRUTEURS ET 2 SUPPLEANTS)

M. Wüthrich procède à l'élection du Président. Il n'a reçu à ce jour aucune candidature dans les postes à repourvoir mais demande s'il y a des personnes intéressées.

Présidence : Mme Djokic présente M. Nicolas Hernan de Method. Aucune autre candidature n'étant annoncée, l'élection de M. Hernan devient dès lors tacite, laquelle est confirmée par des applaudissements.

M. Hernan remercie l'assemblée de sa confiance.

Vice-Présidence : Occupée actuellement par M. Christophe Décoppet, celui-ci serait d'accord de poursuivre ce mandat.

Sans autre proposition, l'élection est tacite et confirmée par acclamation.

Scruteur : Cédric Pittet, Suchy

Scruteur : M. Blaise Nicole, Chamblon

1er Scruteur suppléant : Bernard Annen, Pomy

2^{ème} Scruteur suppléant : Philippe Walter, Ependes

Sans autre proposition tous sont élus tacitement par acclamation de l'assemblée. Ils sont remerciés pour leur engagement.

Pascal Wüthrich président sortant est félicité pour son excellent travail durant les quatre années écoulées.

5) PREAVIS 01/2025 COMPTES 2024 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION - DEBAT ET DECISION

Le Président transmet la parole au rapporteur de la commission de gestion, M. Nicolas Hernan lequel formule les remarques suivantes au Conseil intercommunal PNv :

1. Ils remarquent que les comptes 2024 représentent des charges à hauteur de CHF 13'950'837.—, soit une économie de CHF 654'443.— (4%) par rapport au budget.
2. Concernant les produits, ils s'élèvent à CHF 2'546'758.—. Inférieurs aux prévisions, à hauteur de CHF 401'242.— (14%). Cette différence s'explique par un montant radar inférieur aux prévisions de près de

- CHF 170'000.--, en comparaison avec le budget, ainsi que des amendes délivrées par les agents de police en-deçà du budget pour près de CHF 228'000.--.
3. La charge liée aux traitements est inférieure au budget de CHF 431'588.--, en raison d'un effectif policier toujours en baisse des valeurs prévisionnelles issues du plan des postes. Quant aux charges sociales, le montant est inférieur aux projections de CHF 102'546.-. Il en résulte une économie globale de CHF 534'134.-- (5%) sur la masse salariale globale de l'Association PNv.
 4. Les amendes d'ordre ont diminué de CHF 227'675.-- par rapport au budget 2024, conséquence due à une augmentation de 76% d'actions de police contre le deal de rue et 20% de charge supplémentaire pour Police Secours.
 5. Le volume des amendes liées au contrôle radar est en baisse de CHF 170'300.-- (8%) par rapport au budget de CHF 2'200'000.--, en raison d'un cumul entre des missions prioritaires et des difficultés liées à l'effectif.

En conclusion :

La commission propose d'adopter les comptes 2024 tels qu'ils ont été présentés et de valider la répartition par Commune telle qu'elle figure en annexe au préavis 01/2025.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
Sur proposition du Comité Directeur valide les comptes 2024

La discussion est ensuite ouverte par le Président, mais aucune information ni question complémentaire n'est observée. La discussion est close. Il est procédé au vote.

Le préavis 01/2025 concernant les comptes 2024 est accepté à l'unanimité avec 47 voix.

6) PREAVIS 02/2025. RAPPORT DE GESTION 2024. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION. DEBAT ET DECISION

M. Nicolas Hernan s'exprime à nouveau au nom de la commission de gestion et relève les points suivants :

1. Ce rapport est le reflet des activités de la PNv au cours de l'année passée sous revue, ainsi que celles du Comité de Direction. Il décrit l'organisation, la composition des organes politiques, les missions et les objectifs de la PNv.
2. Une hausse des événements JEP en 2024 par rapport à 2023 de (+19%), l'augmentation des plaintes pénales (+11%) est due à la facilité d'accès des locaux de la police. L'augmentation des infractions contre la personne, soit : injures, menaces (+23%) et violences (+17%), aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse ; aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.
3. Une forte hausse des vols (+31%) en 2024 par rapport à 2023, sûrement due au deal de rue, 60% des vols se font dans les voitures ouvertes.
4. Les incendies sont en diminution par rapport à 2023 (-10%), la majorité des cas sont des incendies accidentels mais la Police Nord vaudois reste prudente.
5. Tant le nombre de véhicules contrôlés que le nombre d'infractions sont en diminution par rapport à 2023, cela est dû au manque d'effectif et à l'augmentation de 20% de charges supplémentaires à Police Secours.

En conclusion :

La commission invite Le Conseil à approuver le préavis 02/2025 et à adopter le rapport de gestion 2024 de la PNv tel qu'il a été présenté.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS
sur proposition du Comité Directeur, entendu le rapport de la commission de gestion décide :

que le rapport de gestion 2024 de l'Association intercommunale de Police Nord vaudois soit adopté tel que présenté.

Le Président **Pascal Wüthrich** ouvre les débats lesquels restent sans remarques. Il les referme et procède à la votation du préavis présenté.

A l'unanimité avec 47 voix le préavis 02/2025 concernant le RAPPORT DE GESTION 2024 est accepté.

La commission est remerciée pour son travail.

7) DIVERS ET INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

- **M. Max Holzer** de Chamblon tient à remercier tout le personnel PNv pour la grande qualité des prestations effectuées et l'esprit très constructif qui règne lors des séances avec sa Commune.
- **M. Pascal Wüthrich** réitère ces constatations pour la Commune de Treykovagnes.

Plus personne ne désirant s'exprimer, Le Président **Pascal Wüthrich** remercie les Délégués du Conseil intercommunal, les Membres du CODIR ainsi que la Direction pour leur écoute et le soutien apportés.

Il est 19 h 50 la séance est levée.

Présentation du Premier-Lieutenant Cédric Perrin :

Une partie de son travail est consacrée au sein de la PNv, aux « Gens du voyage ».

Il dresse un aperçu historique des noms utilisés dans ces communautés, qui se modifient selon les régions et les époques.

Ce sont principalement des populations originaires du Nord de l'Inde qui sont arrivées vers l'Europe à partir du Moyen-âge aux environs du 12^{ème} siècle. Leurs migrations à travers l'Europe ont été progressives.

Divers dialectes étaient usités et leur mode de vie souvent nomade, les poussaient à l'artisanat, le commerce et le spectacle etc..

Elles ont souvent été discriminées spécialement durant la seconde guerre mondiale.

On retrouve différentes communautés comme les Jenisch enracinés plutôt en Europe centrale et occidentale.

Les Manouches qui sont un sous-groupe des Sinti présents principalement en France et en Allemagne, les gitans venant plutôt d'Espagne et les roms des pays de l'Est.

Les Manouches et les Jenisch suisses, sont des citoyens de notre pays souvent établis depuis plusieurs générations chez nous, contrairement à ceux d'autres pays européens qui sont assimilés au niveau de la loi à des touristes. Ceux-ci peuvent rester en Suisse que pour une période de 3 mois, en regard des accords de Schengen.

Le travail de M. Perrin consiste donc à utiliser le dialogue et la mesure préventive. Mais de fortes amendes sont parfois nécessaires pour ceux qui ne respectent pas les dispositions mises en place.

Il est rappelé aux Communes qu'elles avertissent au plus vite la PNv dès qu'elles constatent leur arrivée sur leur territoire.

Un projet yverdonnois avait été réalisé pour les gens du voyage suisses en 2023, avec la collaboration des étudiants en architecture de l'EPFL, afin de trouver rapidement un emplacement sur Yverdon-les-Bains près de l'aérodrome, mais le terrain herbeux et le manque d'eau potable à disposition ont rendu les choses compliquées. C'est près du stand de tir de Floreyres que la solution a finalement été trouvée, mais ce lieu s'est vite montré inadéquat. Un terrain stabilisé a alors dû être recherché et c'est près de la plage d'Yverdon-les-Bains qu'un terrain provisoire a été trouvé et peut accueillir un maximum de 10 caravanes. Cette place est ouverte depuis le mois de mai de cette année, mais un autre lieu définitif est actuellement recherché sur Yverdon-les-Bains ceci conformément à la loi suisse.

Un nouveau lieu servant de modèle existe à Almendingen dans le canton de Berne. La Commune ayant mis le terrain à disposition, et où, les infrastructures (sanitaires et électricité) ont été payées par le canton et la confédération.

Et pour conclure il recommande d'être flexible et de savoir s'armer de patience avec beaucoup de pragmatisme, car c'est comme cela qu'il arrive à dialoguer avec eux, que c'est en créant des lieux d'accueil en suffisance que les tracasseries diminueront pour nos autorités.

M. Christian Bavaud Syndic d'Ependes, invite ensuite l'assemblée à la traditionnelle verrée prévue par sa Commune.

Le Président

Pascal Wüthrich



La Secrétaire

Malou Miéville